

### HORAIRES - LIEUX

Lieux Voir tableau ci-dessous

13h00 Accueil - Déposez votre liste tirée d'OPUSS  
Commencez les rencontres avec les équipes présentes

16h45 Fin des rencontres

### MODALITES d'INSCRIPTIONS

**INSCRIPTIONS en LIGNE OBLIGATOIRE** des joueurs sur [www.unss.org](http://www.unss.org) - OPUSS – Mon Espace – Calendrier – Mon Département, **jusqu'au MARDI 27 MARS 2018 23h45**

A l'issue de l'inscription en ligne, il appartient à l'enseignant responsable d'imprimer le récapitulatif des compétiteurs inscrits. **Ce document devra être remis à l'accueil.**

### CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL 71/21

	HAND BG	HAND BF	BASKET BG	FUTSAL BG
	Gymnase Collège Vivant Denon SAINT MARCEL <i>44 rue Léon Pernot</i>	Gymnase Collège L. Aragon CHATENOY LE ROYAL <i>6 av G. Brassens</i>	Gymnase Collège R. Doisneau CHALON S/SAONE <i>Rue Gauthier de Chamirey</i>	Gymnase Lycée Pontus de Tyard CHALON S/SAONE <i>13 rue des Gaillardons</i>
ACCUEIL	BUREAU ALEXANDRE 0662438307	FAUTRELLE FLORENCE 0613171024	JULES MAUDE 0672860572	PEYRABOUT RODOLPHE 0623870941
21	Col A. Lallemand POUILLY EN AUXOIS	Col R. Dorgelès LONGVIC	Col Jules Ferry BEAUNE	Col R. Dorgelès LONGVIC
21	Col M. Aymé MARSANNAY LA COTE	Col F. Tisserand NUITS ST GEORGES	Col La Croix des Sarrasins AUXONNE	Col E. Herriot CHENOVE
71	COL V DENON SAINT MARCEL	COL SAINT CYR MATOUR	COL ROBERT DOISNEAU CHALON SUR SAONE	COL ANNE FRANK MONTCHANIN
	BUREAU ALEXANDRE 0662438307	GRAGBLING FRED 0689810362	JULES MAUDE 0672860572	PEYRABOUT RODOLPHE 0623870941
71	COL R VAILLAND SANVIGNES LES MINES	COL LOUIS ARAGON CHATENOY LE ROYAL	COL SAINT EXUPERY MACON	COL H VINCENOT LOUHANS
	DUCLAUX OLIVIER 0662001603	FAUTRELLE FLORENCE 0613171024	TOULANT OLIVIER 0625453462	VAST BRUNO 0650715245

## DEPLACEMENTS

Factures à faire envoyer au service départementale MUTUALISATION

**BUS 6 - CLG ST EXUPERY MACON** –passe prendre COL D NIEPCE SENNECEY dépose les BG N1 de ST EX à MAISON des sports puis les BASKETTEURS de ST EX à la VERRERIE puis va à JEAN VILAR

**BUS 10** – **CLG R VAILLAND SANVIGNES** -CLG ANNE FRANK MONTCHANIN -

**BUS 11** - **CLG ST CYR MATOUR**

**BUS 12** - **CLG H VINCENOT LOUHANS**

Fait et signé par internet le 15 MARS 2018  
Chantal Mourand Directrice UNSS

## REGLEMENT HANDBALL

### FORMULE

Formule : tournoi complet.

Temps d'exclusion : **2** minutes.

Temps mort : **un seul** par équipe et par mi-temps

Temps de repos de **12'** pour une équipe jouant 2 matches de suite

Mi-temps de **3'**

**Durée** : **2x10'** (si 3 matches) **2x15'** (si 2 matches)

### ORGANISATION

Chaque équipe **est accompagnée d'un responsable professeur d'EPS qui participe**

Toute personne non professeur d'EPS **doit être autorisée par le chef d'établissement** pour pouvoir assurer la responsabilité de l'équipe.

Les responsables sont les seuls à être sur le banc de touche et à être autorisés à rentrer dans les vestiaires.

**Tous les autres accompagnateurs sont obligatoirement dans le public**

12 élèves maxi sur la feuille de match tous BF ou BG

Mixité interdite.

### ATTENTION

Règlement départemental 71 à adopter. 6x6

Toujours 2 joueurs en dehors des 9 m, jet franc si l'enseignant ne fait pas remonter ses joueurs.

Colle interdite.

#### **FAUTE COLLECTIVE pour les ceinturages**

1<sup>er</sup> ceinturage : avertissement oral jet franc

2<sup>ème</sup> ceinturage : carton jaune jet franc

3<sup>ème</sup> ceinturage : exclusion de ce joueur 2' jet franc

**L'investissement des enseignants est incontournable**

#### **Pour l'arbitrage**

Le jeune arbitre, **obligatoire**, peut être joueur.

Les arbitres sont prioritairement les élèves des équipes qui ne jouent pas. Ceux-ci ont soit, été formés à la formation de janvier, soit par leur enseignant, ils sont donc **aptes** à arbitrer. Voir dossier de l'organisateur.

#### **ATTENTION : de la rigueur de l'arbitrage dépend le déroulement des rencontres.**

Les **enseignants sont responsables de leurs JOFF**, ils n'hésitent pas à les aider sans prendre leur place, ils peuvent utiliser un temps mort.

Si le responsable de l'équipe **n'est pas compétent** pour assurer le suivi des arbitres, le signaler au SD avant.

## REGLEMENT FUTSAL

Par mesure de sécurité les **protèges tibias sont obligatoires**.

**Chaque équipe est accompagnée d'un ou deux jeunes arbitres formé** d'au moins de niveau district

Les arbitres sont prioritairement les élèves des équipes qui ne jouent pas. Ceux-ci **ont été formés**, ils sont donc aptes à arbitrer.

Les enseignants **de ces arbitres sont très concentrés sur leurs élèves** et n'hésitent pas à les aider sans prendre leur place, ils peuvent utiliser un temps mort.

### FUTSAL

#### *Points attribués et gestion des égalités*

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats.

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Dans ce cas : match gagné 3-0.

**En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :**

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposé pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés.
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité.
3. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule.
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe)

### Points de Pénalité

Carton blanc	= 1 point
Carton jaune	= 3 points
Carton rouge	= 5 points

Les points de pénalité sont indépendants des buts marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.

## RAJOUT règlement départemental en CAS D'EGALITE

Après avoir utilisé les points 1, 2, 3 et 4 cités au-dessus issus de la fiche sport nationale, vous les trouvez dans dossier de l'organisateur. Remplacer le point 5 (l'âge par le règlement suivant)

### ***ATTENTION ne pas oublier de bien lire les points 1 2 3 4***

Dans le cadre d'un tournoi à 3 équipes, si le 3<sup>ème</sup> match se déroule entre les 2 équipes qui ont gagné leur 1<sup>er</sup> match. En cas d'égalité à la fin du temps de jeu. Faire une prolongation de 5mn.

Si l'égalité persiste : tir au but.

Dans le cadre d'un tournoi à 4 équipes. Si deux équipes sont à égalité à la fin du tournoi Match de 5 mn avec le **but en or**.

Si l'égalité persiste : tir au but.

## REGLEMENT BASKET

ADAPTER le temps de JEU au nombre d'équipes présentes

### ***Points attribués et gestion des égalités***

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats. Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point



Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Dans ce cas : résultat entériné ou match gagné 20 - 0.

**En cas d'égalité à la fin des matches de poule**, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés.
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité.
3. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule.
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe)

**En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire**, il sera procédé à autant de prolongation que Nécessaire pour départager les équipes.

Points de Pénalité	
Faute antisportive	= 1 point
Faute Technique	= 3 points
Faute Disqualifiante	= 5 points

**Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.**

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.